



INFO MAIRIE...



INFO MAIRIE...



Animations Mai 2024

- 🕒 Jeudi 2 Collecte de sang – Salle Polyvalente de 16h à 19h
- 🕒 Samedi 4 Sou des Écoles – Vente à remporter Galettes - devant école E. Quinet de 9h à 12h
- 🕒 Samedi 4 Bibliothèque – Café littéraire à 10h
- 🕒 Mercredi 8 Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 – Rendez-vous 11h Place de la Mairie
- 🕒 Jeudi 9 et Samedi 11 OSR01 – Tournoi football à Ceyzériat
- 🕒 Vendredi 10 Fermeture exceptionnelle du Secrétariat de mairie – réouverture lundi 13/05 à 9h
- 🕒 Samedi 18 ABC - Coupe Bernard FILLAT 16 Doublettes 3ème et 4ème Division par groupe à 8h
- 🕒 Samedi 1^{er} juin 2^{ème} édition du tournoi de pétanque – Stade des Buclanes à partir de 14h



Extrait du Conseil Municipal du 11 AVRIL 2024

Le Conseil Municipal,

- A validé la mission d'archivage ;
- A choisi le modèle de la cellule sanitaire qui sera installée au nord-ouest de la salle polyvalente
- Adhère au groupement de commandes du SIEA pour l'achat éventuel de bornes de recharge ;
- A validé le remplacement de la chaudière d'un local commercial ;
- A validé le remplacement du fourneau de la cuisine de la salle polyvalente ;
- A annoncé la consultation des habitants de Certines sur le recensement des zones potentielles de développement des énergies renouvelables ;
- A été informé de divers compte-rendu des commissions.



Prochaine réunion le jeudi 23 mai à 19h30 en Mairie (séance publique)

État civil

Naissances

Soline MONNET 25 mars



Décès

Denise PEROL née JAMBON
Josyane GIRARD née PIZZUTO

29 mars
21 avril



Élections européennes du 9 juin 2024

Les nouveaux habitants **non encore inscrits** sont invités à s'inscrire en ligne jusqu'au 1^{er} mai 2024 ou à l'aide du formulaire à remplir en mairie jusqu'au 3 mai 2024 - 16 heures.

Merci de vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Utilisation du numérique au quotidien - séances gratuites

Prochaines séances les mardis après-midi de 14h à 17h30 des semaines paires en Mairie

- 14/05 (démarches administratives : déclaration d'impôts..)
- 28/05 (tout savoir sur son smartphone)
- 11/06 (prendre des photos avec son smartphone et les retoucher)
- 25/06 (scanner un document avec son smartphone)

La collecte des déchets

Rappel de la collecte de mai 2024

bac jaune
vendredi 03/05
vendredi 17/05
vendredi 31/05

bac noir
vendredi 10/05
vendredi 24/05

Zones d'accélération des énergies renouvelables

La loi relative aux zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR) prévoit l'obligation de mettre en place une concertation locale auprès de la population pour identifier des zones d'accélération par filières énergétiques.

Par conséquent, la commune de CERTINES lance auprès de ses habitants, une consultation publique sur les zones d'accélération de la production des énergies renouvelables du mercredi 1er mai à 8h00 jusqu'au mercredi 15 mai 8h00.

Il est proposé que la concertation soit effectuée selon les modalités suivantes :

Ø Mise en ligne sur le site de la commune (<https://certines.grandbourg.fr>) de ce dossier de concertation présentant les propositions des zones d'accélération

Ø Possibilité d'envoyer un mail à la mairie par le biais de mairie@certines.fr

Ø Mise à disposition d'un registre de recueil des observations à la mairie de Certines aux heures d'ouverture (tous les matins de 9h à 12h et le lundi après-midi de 14h à 18h30)

A l'issue de la concertation, les ZAENR situées sur le territoire communal seront identifiées par **délibération du Conseil municipal le 23 Mai 2024** et transmises au référent préfectoral ainsi qu'à Grand Bourg Agglomération.

Service Civique avec Unis-cité 16-25 ans

L'association Unis-Cité recherche une trentaine de jeunes de 16 à 25 ans – et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap – pour des missions de Service Civique (dans le domaine intergénérationnel, de la santé, du handicap, de l'environnement, de la culture...)

Les missions proposées durent 8 mois et démarrent le 15 octobre 2024 sur le territoire de Bourg-en-Bresse et ses environs : pour les jeunes qui souhaiteraient se renseigner, des séances d'informations sont proposées à l'aide du lien : <https://www.uniscite.fr/antenne/bourg-en-bresse>

Frelons asiatiques

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. **C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.**



Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques ? Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site : www.frelonsasiatique.fr

Rentrée Scolaire Septembre 2024 - Inscriptions Enfants nés en 2021

Elles concernent les enfants nés en 2021 et domiciliés sur Certines et La Tranclière. Avant toute inscription auprès de la Directrice de l'école, il faut obligatoirement procéder à une pré-inscription auprès du secrétariat de mairie sans rdv avec le livret de famille et un justificatif de domicile.

Combustion déchets verts

Le brûlage des déchets verts nuit à la qualité de l'air et à la santé et peut-être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée. Pour ces raisons, il est interdit de brûler les déchets verts.